

CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 3 JANVIER 2017 A 19H

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Karine BASSARD, M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), M. Christian CLEMENT, M. Yves COURTOT, Mme Claire DURANTE, Mme Nicole FILLON, Mme Evelyne GAILLOT, Mme Marie-Hélène MAILLARD, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)

Absents excusés : Mme Monique GARNIER (procuration à Bernard MILLOIR), Mme Annick RADIGON (procuration à René DESSEREE), M. Maxime SAGETTE (procuration à Yohann MORTIER)

Absents : Mme Jeanine BERTHELOT, M. Gérard CUROT, Mme Annie HENNEAU, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY

Secrétaire de séance : Karine Bassard

Monsieur le Maire présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des conseillers municipaux présents.

1. Election d'un délégué communautaire

Après la fusion des Communautés de Communes de Pouilly en Auxois et de Bligny sur Ouche, la Commune de Pouilly se voit dotée d'un conseiller communautaire supplémentaire.

Il convient donc de procéder à l'élection du 10^{ème} conseiller communautaire (scrutin de liste à un tour).

M. le Maire propose la candidature de Stéphane Roux pour la liste « Pouilly toujours dynamique ». Aucune autre candidature n'est déposée.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Après vote, 15 votants, 0 bulletins nuls, 15 voix « pour » Stéphane Roux.

M. Stéphane Roux est élu à l'unanimité conseiller communautaire de la Communauté de communes Pouilly en Auxois Bligny sur Ouche.

2. Affaires diverses

Compte tenu de la nouvelle organisation du secrétariat de mairie à compter du 1^{er} janvier 2017, M. le Maire informe les conseillers que la durée de travail de l'adjoint administratif 1^{ère} classe sera modifiée. Cette durée étant supérieure à 10% du temps de travail, il est nécessaire de supprimer puis de recréer le poste.

A l'unanimité, les Conseillers municipaux acceptent de fixer le temps de travail de l'adjoint administratif 1^{ère} classe à 17.5 heures par semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.